

3 MINEURES TORTURENT UN VOISIN

HORREUR Un quinquagénaire, à Grenoble (F), a été ébouillanté et violemment frappé pour de l'argent. La police a arrêté les adolescentes, qui risquent la perpétuité.

«**H**orreur», «barbarie», «dégout», «choqué»: les mots n'étaient

pas assez forts pour qualifier, hier, le crime perpétré à La Tronche, dans la banlieue de Grenoble (F), sur un quinquagénaire considéré comme «faible psychologiquement». L'incompréhension était d'autant plus forte que les auteures sont trois adolescentes, âgées de 14 à 17 ans et qu'elles n'ont pas hésité à torturer sauvagement leur proie à son domicile. Sur fond de sexe et d'argent. «Elles m'ont donné des coups de couteau, de marteau, de fourchette», a témoigné Vincent Ricciardella à *Aujourd'hui.fr*. Lors de leur garde à vue, les filles ont prétendu savoir que ce dernier avait touché un héritage et que c'était un pervers. Elles risquent la réclusion criminelle à perpétuité.

«ELLES SONT ALLÉES TRÈS LOIN DANS LA VIOLENCE»

Brigitte Jullien,
directrice départementale
de la Sécurité publique

Tout a commencé lundi 8 février. Un des membres du groupe, une adolescente de 15 ans, se présente avec un compagnon à la porte de la victime, un voisin de 55 ans qui vit seul et qu'elle connaît déjà. La fille l'entraîne dans sa chambre à coucher, jusque dans son lit. Elle le ligote et se déshabille. Pendant que son complice prend



DE QUOI ON PARLE?

■ VIOLENCE DES JEUNES

Trois mineures grenobloises, âgées entre 14 et 17 ans, ont sauvagement agressé un homme de 55 ans. Au poste de police, elles ont expliqué savoir que leur victime avait touché un héritage et que c'était un pervers.

des photos compromettantes. Pour le faire chanter.

La mineure obtient 1000 euros... seulement. Elle en veut le double et menace donc de revenir le lendemain. Une fois libéré, Vincent Ricciardella prévient la police, mais il semble n'avoir pas pris la situation au sérieux. Car son bourreau revient effectivement le lendemain, mardi, à 17 h. En compagnie cette fois-ci d'une mineure de 14 ans et d'une autre de 17 ans. Et le quinquagénaire est toujours seul,

sans défense. «Elles voulaient ma Carte Bleue avec le code pour retirer de l'argent. J'ai refusé. Elles ont fermé les volets, ont commencé par tout casser dans la maison. Ensuite, elles m'ont déshabillé, m'ont mis un manche à balai dans le derrière», raconte-t-il en n'osant pas y croire. Il les connaît bien: «J'ai toujours été gentil avec elles. Je leur ouvrais tou-

jours la porte, je leur donnais des cigarettes, un peu d'argent.»

BRÛLÉ AVEC DES CIGARETTES

Le trio ne se préoccupe pas de cette gentillesse. Il se défoule même à cœur joie sur Vincent Ricciardella, durant toute la nuit. Les mineurs le frappent, le brûlent avec des cigarettes, lui versent de l'eau chaude sur les jambes. «Elles m'ont dit: «T'es vieux, on va bouffer tous tes sous.» Si je ne leur avais pas donné le code, je serais mort aujourd'hui, j'en suis sûr», conclut la victime, qui finit ligotée sur une chaise.

Mercredi matin, Vincent Ricciardella parvient à se libérer, s'enfuit par la fenêtre et se réfugie chez un voisin. La police interpelle les trois bourreaux quelques heures plus tard au centre de Grenoble. Au moment de leur arrestation, elles avaient les bras chargés de paquets achetés avec la Carte Bleue volée. Ce qui ne les a pas empêchées de résister aux agents. «Les jeunes filles se sont débattues, coups de pied, griffures, morsures», précise Brigitte Jullien, direc-

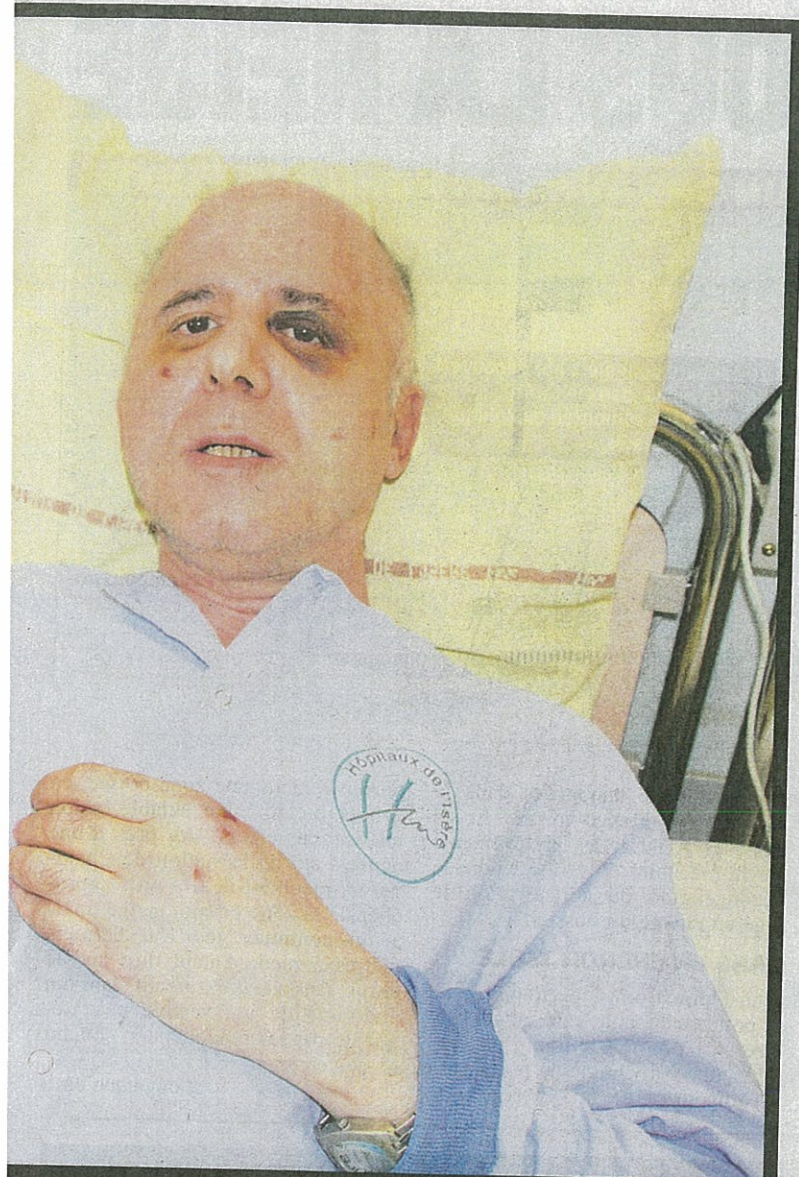
RESCAPÉ

Vincent Ricciardella, 55 ans, ici sur son lit d'hôpital, aurait pu mourir sous les coups des trois mineures déchaînées. A droite, l'immeuble de La Tronche, près de Grenoble, où demeure le quinquagénaire handicapé et où il a été torturé, dans son appartement du rez-de-chaussée.

trice départementale de la Sécurité publique de l'Isère. Un policier a eu le ménisque cassé.

Comment des jeunes filles ont-elles pu en arriver là? «Elles sont allées très loin dans la violence», donne comme seule commentaire la directrice Brigitte





Photos Serge Pueyo/Maxppp

Jullien. Les trois filles, issues de milieux défavorisés, sont certes déscolarisées. L'une vit même en foyer. Mais cela n'explique pas tout. «Je suis effroyablement dégoûté», a déclaré le père de l'adolescente de 15 ans. ■

Dominique Botti

DITES-LE-NOUS

Pourquoi les filles sont-elles de plus en plus violentes?

www.lematin.ch/violence

L'AVIS DES SPÉCIALISTES

«LES FILLES VIOLENTES SONT RÉCUPÉRABLES»

L'hyperviolence affichée par certaines adolescentes n'épargne pas la Suisse romande. Notamment le canton de Vaud, qui a connu récemment un crime sordide. **«Cette récente affaire à Grenoble me rappelle celle de Clarens»**, donne comme exemple la présidente du Tribunal des mineurs du canton de Vaud, Hélène Châtelain. Pour mémoire, en mai 2006, une fille de 19 ans avait participé à la séquestration d'un sexagénaire chez lui, avant de l'assassiner.

Depuis quinze ans, les agressions graves se banalisent chez les garçons et les filles. «Un simple regard de travers et ils tapent. **Aujourd'hui, certains jeunes ne discutent plus, ils frappent**», résume la présidente. Et le phénomène est croissant: le Tribunal des mineurs vaudois enregistre chaque jour, en moyenne, une plainte pour lésions corporelles. Le procureur général de l'Etat de Vaud, Eric Cottier, ajoute: «On ne peut pas parler d'une explosion des cas ces toutes dernières années, mais bien d'une évolution lente, constante et certaine.»

Les mineures vaudoises représentent 20%, en moyenne par année, des actes de violence commis dans le canton. **Cette irruption du sexe faible dans les tribunaux n'est plus une nouveauté**, confirme le procureur général: «Chez les adultes, comme chez les mineurs, il y a aujourd'hui des délits qui, sauf exception, n'étaient commis que par des hommes voici quelques années, et qui le sont désormais par des femmes aussi. Une majorité des délits, surtout d'une certaine

gravité, demeurent cependant le triste apanage du sexe fort.»

Le chef de la police judiciaire neuchâteloise, Olivier Guéniat, donne une seule explication, sociologique, à cette évolution criminelle: «Il y a un changement de rôle de la femme dans cette société ces vingt dernières années.

Les femmes se sont masculinisées. Elles n'existent plus uniquement pour faire des enfants.» Certaines filles s'habillent ainsi comme des garçons et se battent comme eux.

Face à ce phénomène, que faire? En comblant, d'abord, le manque criant de places dans les centres de détention. En Suisse romande, il n'existe tout simplement pas d'établissement fermé destiné aux mineures. «Elles sont envoyées en Suisse alémanique, alors qu'elles ne connaissent pas la langue», confirme Olivier Guéniat. La construction prochaine de la prison pour mineurs romands à Palézieux (VD), destinée aux filles et garçons, est ainsi attendue de pied ferme.

La peine de prison est une partie de la solution, surtout pour les cas les plus lourds, selon la présidente Hélène Châtelain. Mais la détention n'est pas la seule réponse. «Les trois mineures de Grenoble risquent la perpétuité», dénonce la magistrate vaudoise. Impensable en Suisse romande. La peine maximale est de 4 ans pour les mineurs âgés entre 16 et 18 ans, et d'une année pour les jeunes entre 15 et 16 ans. De l'avis unanime des spécialistes romands interrogés, l'objectif est avant tout la réinsertion et l'absence de récidive. Dans ce sens, le psychocriminologue Philip Jaffé conclut: «Un délit est

«AUJOURD'HUI, CERTAINS JEUNES NE DISCUTENT PLUS, ILS FRAPPENT»

Hélène Châtelain, présidente du Tribunal des mineurs du canton de Vaud



révéléur d'un problème familial, d'insertion sociale et professionnelle. Le but est de remettre les auteures sur les rails. Et c'est possible grâce à un bon encadrement éducatif. La majeure partie de ces jeunes délinquantes, même les plus violentes, sont récupérables.»